

**Coordonnateur**  
*Service d'Aide Pédagogique à Domicile*  
**SAPAD**

**Descriptif du poste :**

Les SAPAD sont des dispositifs de l'Éducation nationale destinés à fournir aux enfants et adolescents atteints de troubles de la santé ou accidentés une prise en charge pédagogique au domicile. Ces dispositifs s'inscrivent dans la complémentarité du service public qui garantit le droit à l'éducation de tout élève malade ou accidenté. Ils ont été mis en place par la Circulaire n°98-151 du 17-7-1998.

Dans le département de Haute-Vienne, la gestion du SAPAD est confiée par l'IA-DASEN, par convention à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Haute-Vienne (AD PEP 87).

Le coordonnateur a la charge d'organiser et de suivre ce dispositif. De ce fait, il devra rendre compte à ces deux autorités.

Le SAPAD 87 prend en charge les élèves absents de leur établissement scolaire pour une durée prévisible supérieure à 3 semaines ou atteints de pathologies chroniques. Le service est gratuit pour les familles et s'adresse sans distinction aux élèves de l'enseignement public ou privé sous contrat, de la grande section de maternelle au lycée et plus pour les élèves scolarisés dans des établissements du 2nd degré.

**Missions :**

**Objectifs.**

- Eviter la rupture scolaire que représente la maladie ou l'accident :
  - en permettant à l'élève de poursuivre les apprentissages scolaires fondamentaux avec une aide de proximité, en tenant compte de son état de santé,
  - en maintenant le lien pédagogique et social avec son établissement scolaire de référence,
  - en favorisant le retour dans l'établissement scolaire après une absence momentanée ou durable.
  
- Assurer la coordination entre tous les partenaires du projet scolaire individualisé : la sphère familiale (l'élève et sa famille), les services médicaux de la direction académique (médecin conseiller technique, médecins scolaires), la sphère scolaire (les chefs d'établissement, les équipes pédagogiques, les CPE, les enseignants référents ...), les partenaires extérieurs (centres hospitaliers, services sociaux, mutuelles...)

## Fonctions

### ➤ **Volet pédagogique**

Accompagner les équipes pédagogiques dans l'élaboration et le suivi des projets de scolarisation à domicile.

Participer à la formation des enseignants et organiser des conférences ou des journées d'étude.

- Collecte d'informations concernant l'élève : emploi du temps, contenu des cours, difficultés éventuelles, examens à préparer.
- Détermination d'objectifs précis.
- Recherche d'enseignants volontaires avec une priorité pour ceux de l'élève ou de l'établissement.
- Suivi de l'aide par des contacts réguliers avec les enseignants, l'élève et sa famille.
- Veille particulièrement à ce que le travail fourni par l'élève soit évalué et pris en compte par l'établissement scolaire d'origine
- Accompagnement des jeunes suivis par le SAPAD jusqu'au retour dans l'établissement.
- Participation à la formation continue des personnels de l'EN.

### ➤ **Volet administratif**

Assurer la gestion administrative et financière du service.

- Utilisation d'outils informatiques à faire évoluer en fonction des besoins et des demandes réglementaires.
- Préparation des ordres de missions des enseignants rémunérés en HSE.
- Rédaction des contrats de travail pour les enseignants sous contrat.
- Elaboration de documents à destination des enseignants, précisant le rythme et le cadre de leurs interventions.
- Transmission mensuelle de l'état des heures effectuées par les enseignants, à l'IA et au Rectorat.
- Transmission mensuelle d'un état des déplacements des enseignants à l'association des PEP, pour règlement.
- Etablissement des factures pour les assurances.
- Suivi des différents budgets.
- Mise à jour des dossiers des élèves.
- Mise à jour du fichier des enseignants volontaires.
- Rédaction des bilans d'activités du SAPAD.
- Organisation du travail du personnel administratif (secrétariat)
- Participation aux différentes réunions de l'AD des PEP.
- Participer à la recherche de partenaires financiers.

➤ **Volet relationnel**

Informers les chefs d'établissements, les CPE, les enseignants et les familles.  
Assurer le lien entre les différents partenaires des Projets de Scolarisation à Domicile.

- Diffusion de la plaquette et de la charte du SAPAD.
- Organisation de réunions d'élaboration et de suivi des Projets de Scolarisation à Domicile.
- Travail de liaison avec le médecin conseiller technique et les médecins scolaires.
- Rencontre avec les familles.
- Travail en collaboration avec les enseignants de l'HME et du CH Esquirol, les enseignants référents.
- Soutien aux enseignants.

**Compétences attendues :**

- Etre titulaire du CAPA-SH option C ou du CAPPEI correspondant.
- Bonnes connaissances du système éducatif, premier et second degré, et du rôle des différents acteurs.
- Qualité de rigueur, d'organisation dans la gestion et le suivi des dossiers.
- Capacités d'écoute, de communication et de médiation avec les différents partenaires
- Discrétion professionnelle
- Capacités d'analyse des situations et de prise de décision dans la mise en place des projets scolaires et leur suivi.
- Aptitude à travailler en équipe avec le SAPAD 87,
- Maîtrise des outils informatiques (Tableur et traitement de texte)
- Disponibilité et réactivité
- Mobilité départementale (véhicule et permis de conduire requis).